



**Déclaration de la FSU au CDEN « sectorisation »
du jeudi 28 novembre 2024**

Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et d'austérité, l'heure est aux économies : suppression de 4000 postes dans l'Éducation nationale, pas de revalorisation salariale, l'imposition de trois jours de carence, la baisse des dotations horaires allouées aux établissements ... le service public d'éducation est mis à mal tout cela sur fond d'une crise du recrutement sans précédent. La promesse gouvernementale affirmant qu'il n'y aurait pas une classe sans enseignant.e à la rentrée n'a encore pas pu être tenue à cette rentrée 2024. Ce contexte ne peut être négligé au regard de l'impact immédiat qu'il a sur les conditions de travail et d'éducation dans les établissements. En creusant encore les inégalités sociales, économiques et territoriales, on creuse aussi les inégalités scolaires et on augmente le risque de décrochage des élèves les plus fragiles.

C'est dans ce contexte, que les collectivités territoriales se sont vues imposées par le gouvernement des coupes budgétaires sans précédent alors même que les missions qui leur échoient sont de plus en plus nombreuses. Le département de la Gironde ne fait pas exception puisque l'État exige une coupe dans les dépenses de plus de 80 millions d'euros, imposant des arbitrages intenable : faut-il couper dans les projets d'entretien des routes, l'aide sociale à l'enfance, le versement du RSA ... D'ores et déjà, le Conseil Départemental annonce le gel contraint de deux projets de construction de collèges et la fin des subventions départementales pour de nombreux projets éducatifs et culturels. Nous nous associons d'ailleurs à la protestation lancée par les collectivités locales contre ces coupes budgétaires imposées.

Conscient.es que les choix vont être difficiles, nous demandons à ce que les organisations syndicales de l'Éducation Nationale soient informées et consultées : une présentation claire et transparente des arbitrages budgétaires serait souhaitable en CDEN.

Si nous avons souhaité rappeler le contexte, c'est pour souligner que la sectorisation scolaire est un outil essentiel pour renforcer la mixité sociale et qu'aujourd'hui plus que jamais les choix de sectorisation vont être cruciaux pour garantir l'égalité des chances. La FSU rappelle son attachement à des collèges à taille humaine (pas plus de 500 élèves) et est évidemment très sensible aux problématiques des temps de transport, cependant la priorité de tout choix de sectorisation est d'abord et avant tout de maintenir et garantir la mixité scolaire.

La sectorisation n'est pas un choix budgétaire, elle ne coûte rien, c'est un choix politique. Tout choix de sectorisation se heurte aux oppositions de certains parents ou d'élus locaux.

Face à cela, nous devons garder un seul objectif : l'intérêt général. Nous devons garantir la mixité scolaire ainsi que l'égalité des chances sur tout le territoire.

Personne n'a intérêt à laisser se constituer des collèges « ghettos », ingérables et désertés aussi bien par les élèves que par les enseignant.es qui ne veulent plus y enseigner. Nous devons également éviter la fuite des élèves de milieux favorisés vers le privé mais cela ne peut se faire en construisant des « collèges sans mixité » dans le public.

Nous souhaitons savoir comment le travail de concertation a été mené : combien de réunions publiques, qui y étaient invités, s'agissait-il de réunions d'informations ou de véritables concertations citoyennes ?

Enfin, il serait illusoire de croire que les choix de sectorisation en Gironde ne seront pas impactés par les décisions nationales concernant l'éducation prioritaire. La carte de l'EP datant de 2015 n'est plus toujours en adéquation avec les réalités du territoire. Nous demandons à ce que la carte de l'éducation prioritaire dans le département soit revue, selon des critères nationaux et tiennent compte des remontées de terrain formulées par les équipes. Le financement de cette politique ne peut se faire à moyens constants. La condition ne peut pas consister à ne faire entrer un établissement en éducation prioritaire que si un autre en sort. Face à la paupérisation croissante de nombreuses familles et à l'accroissement des inégalités scolaires, une politique plus ambitieuse et volontariste serait souhaitable.